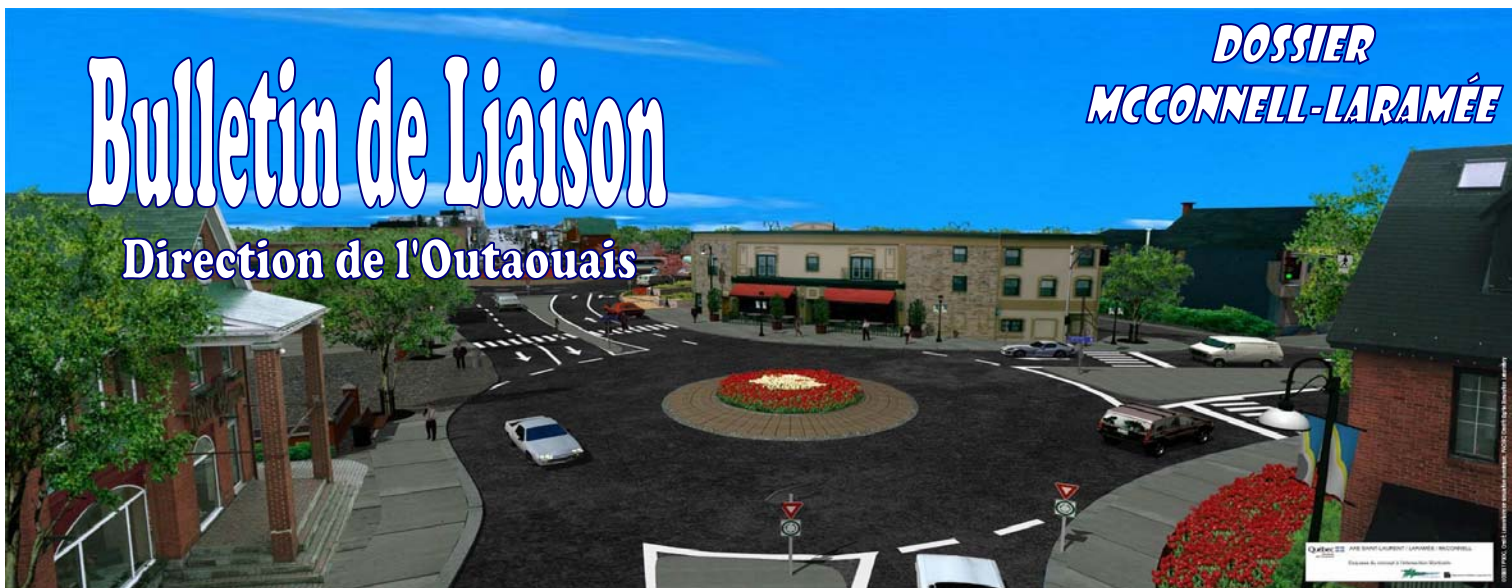


Bulletin de Liaison

Direction de l'Outaouais

DOSSIER
MCCONNELL-LARAMÉE



Année 5, N° 1, mars 2005

À la suite de l'ouverture du tronçon Saint-Laurent / Saint-Joseph du projet de parachèvement du boulevard urbain Saint-Laurent (anciennement connu sous le nom McConnell-Laramée), la Direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec est heureuse de vous informer de l'avancement des travaux du deuxième tronçon entrepris en octobre 2004.

Ces travaux, réalisés au coût de 13,5 M\$, consistent en la construction d'un boulevard paysager à quatre voies séparées par un terre-plein d'une longueur d'environ 700 mètres, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Montmartre. L'ouverture à la circulation de ce tronçon est prévue pour l'automne 2005.

Deux carrefours giratoires seront construits à l'angle des rues Demontigny et Labelle et une piste multifonctionnelle réservée aux piétons et aux cyclistes sera aménagée sur le côté nord du futur boulevard. Des traverses piétonnières protégées par des feux seront aménagées aux approches est des carrefours giratoires Demontigny et Labelle ainsi qu'à la rue Davies. Des feux de circulation pour piétons seront également ajoutés à l'intersection des rues Dalpé et Demontigny ainsi que devant la garderie de la rue Labelle.

La rue Laramée, incluant les conduites d'égouts et d'aqueduc, sera entièrement reconstruite.

Des buttes et des murs antibruit seront construits au nord du boulevard tandis que des buttes décoratives seront construites au sud.

Les travaux du deuxième tronçon comprennent aussi des travaux d'éclairage, de marquage, de signalisation et d'aménagement paysager.

Les travaux relatifs au premier tronçon, compris entre les boulevards Saint-Laurent et Saint-Joseph, se sont terminés en décembre 2004. Seuls quelques travaux correctifs et d'aménagement paysager devront être effectués au printemps 2005.

À ce jour, l'entrepreneur a pratiquement terminé les travaux de déboisement et de décontamination. Les travaux de dynamitage et d'installation de nouvelles conduites d'égout pluvial pour le boulevard Saint-Laurent ont commencé au début du mois de février dernier et se poursuivront jusqu'au début d'avril. Les travaux de remplacement d'aqueduc et d'égouts de la rue Laramée seront entamés prochainement. Toutefois, aucune entrave à la circulation ne sera mise en place sur la rue Laramée avant le mois d'avril. Le moment venu, le Ministère émettra des communiqués de presse afin d'informer la population des fermetures de rues et des chemins de détour mis en place.

Détails du contrat :

- ◇ Entrepreneur : Excavation Loiselle et frères inc.
- ◇ Horaire des travaux : lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
- ◇ Ces travaux font partie de l'entente Québec-Canada visant à améliorer le réseau routier de la région de l'Outaouais. Les gouvernements du Québec et du Canada participent à part égale au financement de ce projet.

Gestion de la circulation : les contraintes suivantes ont été imposées à l'entrepreneur pour la réalisation de ces travaux.

- ◇ En tout temps, un axe est-ouest doit être ouvert à la circulation, soit :
 - ◇ la rue Laramée pendant la construction du futur boulevard
 - ◇ un chemin de détour temporaire durant la construction de la rue Laramée
 - ◇ En tout temps, deux axes nord-sud doivent être ouverts à la circulation, soit :
 - ◇ un axe à proximité de la rue Labelle
 - ◇ un axe à proximité de la rue Demontigny
- ◇ En tout temps, un troisième axe doit être ouvert à la circulation piétonnière à proximité de la rue Davies.

Gestion du bruit et de la poussière : L'entrepreneur doit mettre en place les mesures d'atténuation suivantes pour minimiser les impacts causés par les travaux.

- ◇ Ajout de silencieux sur certains équipements
- ◇ Ajout d'écrans antibruit temporaires en bordure de la zone de bruit
- ◇ Ajout d'alarme de recul à intensité variable sur les camions et la machinerie
- ◇ Lavage et balayage au besoin, pour contrer les effets de la poussière.

Les travaux de cette deuxième phase nécessiteront la fermeture progressive et permanente des rues perpendiculaires au boulevard urbain Saint-Laurent. Ces rues seront fermées à l'intérieur de l'emprise du Ministère. Le plan de localisation de la page suivante présente la géométrie du futur boulevard. Les fermetures de rues y sont aussi présentées. Ainsi, les traits bleus indiquent les endroits où les rues sont fermées à toute circulation.

Certaines rues seront modifiées à la suite des travaux. Voici donc l'état de situation qui prévaudra à l'ouverture du deuxième tronçon :

Au sud du boulevard :

- ◇ La rue Laramée deviendra une rue locale qui sera accessible par les rues Davies, Jogues, Labelle et Demontigny
- ◇ Le boulevard sera accessible par les rues Labelle et Demontigny où seront construits deux carrefours giratoires.

Au nord du boulevard :

- ◇ Les rues Montmartre et Berri se termineront en cul-de-sac
 - ◇ La rue Berri sera accessible par les rues Amherst et Dalpé
 - ◇ La rue Montmartre sera accessible par la rue Amherst
- ◇ Les rues Montmorency et Richelieu seront bouclées
- ◇ La rue Davies sera interrompue à la rue Chanoine-Carrière avec laquelle elle communiquera
- ◇ La rue Chanoine-Carrière sera interrompue un peu à l'ouest de la rue Demontigny, mais elle communiquera avec la rue Dufferin
- ◇ Le boulevard sera accessible par les rues Labelle et Demontigny où seront construits deux carrefours giratoires.

Les travaux de la phase 2 du parachèvement du boulevard urbain Saint-Laurent entraînent des déviations de parcours des autobus de la Société de transports de l'Outaouais (STO). Ainsi, le parcours de la ligne 35, empruntant l'aire des travaux, sera modifié selon les détails suivants :

Durant le mois mars :

- ◇ *Ligne 35 - Direction Ottawa*
Parcours habituel jusqu'à la rue Labelle, détour à droite sur la rue Amherst, gauche sur la rue Montmartre, gauche sur la rue Laramée et reprise du parcours habituel.
- ◇ *Ligne 35 - Direction Lac des Fées*
Parcours habituel jusqu'à la rue Laramée, détour à droite sur la rue Montmartre, droite sur la rue Amherst, gauche sur la rue Labelle et reprise du parcours habituel.

Du mois d'avril à la fin des travaux :

- ◇ *Ligne 35 - Direction Ottawa*
Parcours habituel jusqu'à la rue Labelle, détour à droite sur la rue Amherst, gauche sur la rue Montmartre, gauche sur la rue Laramée, droite sur la rue Labelle, gauche sur la rue Chauveau, droite sur la rue Demontigny, gauche sur la rue Saint-Jean-Bosco, gauche sur le boulevard Saint-Joseph, droite sur la rue Montcalm et reprise du parcours habituel.
- ◇ *Ligne 35 - Direction Lac des Fées*
Parcours habituel jusqu'à la rue Montcalm, détour à gauche sur le boulevard Saint-Joseph, droite sur la rue Saint-Jean-Bosco, droite sur la rue Demontigny, gauche sur la rue Chauveau, droite sur la rue Labelle, gauche sur la rue Laramée, droite sur la rue Montmartre, droite sur la rue Amherst et reprise du parcours habituel.

Les arrêts d'autobus qui ne seront plus desservis en raison de changements de parcours, seront identifiés clairement par de l'affichage sur le panneau d'arrêt. De plus, **des arrêts temporaires seront installés aux endroits appropriés afin de maintenir l'accès au service.**

Il est à noter que certaines modifications et certains ajustements pourraient être apportés aux renseignements publiés selon l'évolution des travaux.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez contacter le numéro (819) 770-3242 ou visiter le site Internet de la STO à l'adresse www.sto.ca.

Ci-dessous un croquis du boulevard Saint-Laurent et de la rue Laramée lorsque les travaux du deuxième tronçon seront terminés.



De l'ouest vers l'est



De l'ouest vers l'est



Dénomination officielle

Le comité de toponymie de la ville de Gatineau procédait, le 31 mars 2004, à la dénomination officielle du nouveau tronçon. La ville a choisi de nommer ce nouvel axe routier le boulevard Saint-Laurent puisqu'il prolonge le boulevard Saint-Laurent existant. La signalisation installée à l'ouverture indiquera donc le nom officiel retenu par la ville de Gatineau.

Ainsi, le Ministère, ayant le souci de respecter la toponymie de la ville de Gatineau, utilisera dorénavant le nom de boulevard Saint-Laurent pour désigner cet important projet.

Tronçon 3 : La traversée du Parc de la Gatineau

Le Ministère travaille présentement à terminer les plans et devis pour le tronçon de 2,5 km compris entre la promenade du Lac-des-Fées et le boulevard Saint-Raymond.

Le coût de ce tronçon est estimé à 50 M\$. Il comprend la construction d'un pont au-dessus du ruisseau des Fées et d'un pont d'étagement au-dessus de la promenade de la Gatineau.

Les carrefours giratoires... petit rappel

Il est très important de ralentir à l'approche d'un carrefour giratoire. La vitesse recommandée est de 25 km/h. Aussi, il faut céder le passage aux véhicules déjà engagés dans l'anneau avant de s'y introduire dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Finalement, il ne faut jamais s'arrêter dans un carrefour giratoire, et ce, même si on manque sa sortie. Il faut plutôt faire un tour complet, signaler ses intentions et prendre la sortie désirée.

N'hésitez pas à contacter le ministère des Transports pour obtenir de l'information additionnelle sur les carrefours giratoires.

Direction de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5e étage
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3849
Télécopieur : (819) 772-3338
Courriel : dto@mtq.gouv.qc.ca

Centres de services

Papineauville

208, rue Henri-Bourassa, C.P. 70
Papineauville (Québec) J0V 1R0
Téléphone : (819) 427-6238
Télécopieur : (819) 427-8130

Campbell's Bay

1488, route 148, C.P. 89
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
Téléphone : (819) 648-7000
Télécopieur : (819) 648-7002

Gatineau

33, rue Jean-Proulx
Gatineau (Québec) J8Z 1X1
Téléphone : (819) 772-3847
Télécopieur : (819) 772-3339

Maniwaki

140, route 105
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Téléphone : (819) 449-6923
Télécopieur : (819) 449-5421

Pour renseignements :

Sophie Jacob,
Conseillère en communication
(819) 772-3107, poste 236
sjacob@mtq.gouv.qc.ca

Réalisation : Sophie Jacob, SLPU
Révision linguistique : Anne Galipeau, SLPU

Le Bulletin de Liaison est un bulletin d'information destiné à tous les partenaires de la Direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec. Ce bulletin est produit par le Service des liaisons avec les partenaires et les usagers.